

Les assistantes maternelles (aussi appelées "nounou") proposent des solutions d'accueil pour les 0-3 ans, voire jusqu'aux 6 ans de l'enfant. Elles peuvent exercer leur métier seules, à leur domicile, mais aussi en collectif au sein d'une maison d'assistantes maternelles (MAM). Avec près de 200 assistantes maternelles en exercice sur le territoire, elles offrent un service de proximité aux familles.

Par l'intermédiaire du relais petite enfance (RPE), Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté accompagne tant les familles à la recherche d'une solution d'accueil pour leur enfant, que les assistantes maternelles dans l'exercice de leur métier.

## Mise en relation avec les assistantes maternelles

Vous recherchez une assistante maternelle pour s'occuper de votre enfant ?

Le relais petite enfance peut vous transmettre une liste d'assistantes maternelles correspondant à vos critères (secteur géographique, disponibilité, horaires, etc.).

Vous pouvez également accéder à ces mêmes informations, directement depuis le service en ligne : "monenfant.fr" géré par la caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

Un clic sur le lien ci-dessous vous permet de préciser votre recherche ("un assistant maternel" et / ou "une maison d'assistants maternels"), puis d'indiquer la commune souhaitée. Affichez la liste des résultats et vous pourrez faire connaissance avec les assistantes maternelles concernées (horaires, place disponible, tarif, etc.)

[Rechercher une assistante maternelle avec monenfant.fr](#)

## Information sur le contrat de travail

Confier l'accueil de son enfant à une assistante maternelle, c'est devenir son employeur !  
C'est rédiger un contrat de travail et gérer ses aspects "administratifs".

Le relais petite enfance peut vous informer sur les différents aspects de cette relation employeur-employée.

## Echange sur "l'éducation" des 0-3 ans, et la parentalité

*"Est-ce que je fais les choses comme il faut ?"*

Quel parent ne s'est pas posé cette question à propos de l'éducation de son enfant ?

Alimentation, sommeil, gestion des pleurs, éveil, etc. les sujets d'interrogation sont nombreux, et l'on peut se sentir parfois démuni, voire un peu seul.

Le relais petite enfance peut être un lieu ressource pour les parents.

En rendez-vous individuel pour échanger avec les animatrices du relais. Ou à l'occasion d'atelier collectif, organisé par le relais petite enfance.

## Information sur le métier et l'obtention de l'agrément

Vous voulez mieux connaître le quotidien du métier d'assistante maternelle ?  
 Vous voulez savoir comment faire pour obtenir l'agrément d'assistante maternelle ?

Le relais petite enfance vous informe sur le métier, vous explique les étapes successives vers l'agrément, et la suite une fois l'agrément obtenu.

## Echange sur la pratique du métier

Vous le savez, l'exercice du métier d'assistante maternelle est majoritairement "solitaire".  
 Comme les parents, vous vous posez des questions sur l'éducation des enfants : comment les aider à grandir et à s'épanouir ?  
 Des interrogations qui peuvent faire naître des envies de formation ou questionner vos pratiques.

Le relais petite enfance peut être un lieu ressource pour les assistantes maternelles.  
 En rendez-vous individuel avec les animatrices du relais pour échanger. Ou à l'occasion des temps collectifs organisés par le relais petite enfance.

## Organisation de temps collectifs et autres moments festifs

Le relais petite enfance organise des temps collectifs pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles assurent l'accueil.

Les temps collectifs sont des moments d'échanges et de jeux entre enfants et adultes.  
 Ils sont animés par une professionnelle de la petite enfance. Ils favorisent l'éveil et la socialisation en douceur du jeune enfant.

Les temps collectifs sont aussi des "ateliers de partage de compétences" (autour du jeu, du conte, etc.) pour permettre aux assistantes maternelles de se les approprier, et les reproduire chez elle avec les enfants dont elles s'occupent.

Les temps collectifs sont gratuits, ouverts à toutes les assistantes maternelles du territoire qui souhaitent y participer.  
 Le relais petite enfance envoie le programme trimestriel aux assistantes maternelles, par courriel.

La participation aux temps collectifs demande une inscription préalable, afin de permettre une participation équitable entre toutes les assistantes maternelles.

En plus des temps collectifs, les animatrices du relais petite enfance organisent aussi des moments festifs pendant l'année.  
 Des spectacles et des lectures pour petites et grandes oreilles, auxquelles les familles sont fréquemment conviées.

## Prendre contact avec le relais petite enfance à...

- 4 Résultat(s)

•

Carte

Liste

Mixte



Relais petite enfance à Chatte

Chatte

04 76 64 44 45

[Contacter par mail](#)

[d'infos](#)



Relais petite enfance à Saint-Marcellin

Saint-Marcellin

[04 76 64 96 07](tel:0476649607)

[Contacter par mail](#)

[d'infos](#)



Relais petite enfance à Saint-Romans

Saint-Romans

[04 76 36 18 53](tel:0476361853)

[Contacter par mail  
d'infos](#)



Relais petite enfance à Vinay

Vinay

04 76 38 94 74

[Contacter par mail  
d'infos](#)

**Et aussi...**

Dans la famille : mode d'accueil pour bébé...



**Trouver un mode  
d'accueil**

**Crèches**